GOLLIEZ
s 18 ans comme
ctive contre:
r des forces
stituant
nérateur
our
ents affaiblis
lescents
s délicates
femmes débiles
les. Seul véritable
OLLIEZ, Morat. En
tet, Schmidt, Thurler et
y, à *Romont*, Jambé, à
(346/178)

UINA
VIANDE
DE CHAUX
substances
dispensables
développement
musculaire
rveux et osseux.
s les plus actifs
les Gastrites,
t, les longues
ment, d'épuise-
rédisposés.
— LYON
Dépôt dans toutes les pharmacies de Fribourg. Le prix du vin de Vial en Suisse est toujours de **5 francs** *par flacon.* (65)

n Hongrie
C DES MENES
u naturel, est recom-
n de dessert.
té reconnus naturels et
132, rue des Epou-
(277)

NDRE
Fribourg, **une belle**
ves spacieuses, écurie,
de la gare, les caves
de vins.
ssenstein et Vogler,
(512)

e à Fribourg
ement neuve, de gros
e, **en ville et à**
rie, salle de bains, etc.
Haasenstein et Vo
(537)

VIS
nt repris à *leur compte*
an Jungo, à la
dent (584/326)
et Zumwald.

ORIAL
S EUCHARISTIQUES
vignon, Liège
oulouse, Paris
L.-A. *MAUREL*
OCÈSE DE RODEZ
2. Prix: **4 fr.**
rimerie catholique

US
œuf
(409)

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
18, Grand'Rue, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence fribourgeoise d'annonces, 71, r. des Epouses

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS .	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . .	» 6 50	» 13 —
UN AN	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE	15 CENT.	30 CENT.
SUISSE	» 20 »	40 »
ÉTRANGER	» 25 »	50 »

Un numéro du journal : 5 cent.

MARDI 19 AVRIL 1892
256 — OCTAVE DE PAQUES — 110
Numéro 90
VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté*)

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

O. I. X. — **La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine** (PIE IX) — M. V. X.

Paris, 18 avril.

La journée du 1er mai continue à s'annoncer comme devant être calme à Paris.

Les cochers de fiacres chômeront; les employés des omnibus, des bateaux et ceux du gaz tiennent leurs décisions secrètes.

Ceux des chemins de fer prendront une décision dans le congrès du 21 avril.

Paris, 18 avril.

La *Lanterne* demande le bannissement contre les évêques qui provoqueraient à la désobéissance aux lois. Rien que cela! O Juifs!

L'*Eclair* dit que le bruit court que M. de Brazza serait obligé d'abandonner l'expédition commencée vers Aschad.

Barcelone, 18 avril.

M. Sameron, républicain, est élu député à Garcia.

Bruxelles, 18 avril.

Le Conseil général du parti ouvrier a décidé de convoquer *un Congrès* à Namur, les 23 et 25 mai.

L'ordre du jour portera comme questions principales: 1° Election à la Constituante; 2° Suffrage universel; 3° Referendum royal.

Les trois délégués socialistes ont refusé de faire partie du Conseil supérieur de l'industrie et du travail, estimant que la part qui leur est faite par le gouvernement dans ce Conseil est trop minime.

Aarau, 18 avril.

Hier, l'Union ouvrière, représentée par une centaine de délégués, avait une réunion à l'Hôtel du Sauvage.

Elle a entendu les conférences de MM. Conzett et Greulich, sur les syndicats obligatoires.

Aucune décision n'a été prise.

Olten, 18 avril.

Hier soir, le train de Lucerne, de 7 h. 40, a tamponné, en gare d'Olten, un train de manœuvre.

Trois wagons de ce dernier ont déraillé et deux sont fortement endommagés.

Il n'y a pas d'accident de personne.

Cet accident a occasionné un retard de quinze minutes, pour le train de Bâle.

Considérations économiques

I

DE LA PAUVRETÉ

Dans les discussions qui s'engagent si fréquemment, dans la presse ou ailleurs, au sujet des relations des pauvres avec les autres classes de la société, l'une des principales causes de malentendus se trouve dans le sens vague des mots employés. Le mot *pauvre,* par exemple, a servi de thème à de nombreuses accusations contre l'Eglise. On l'a accusée de prêcher une doctrine qui repousse le bien-être de l'humanité, de viser, en maintenant les masses dans une condition besogneuse, à les garder sous la domination du clergé et des classes favorisées de la fortune. Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait rappeler ici tous les sophismes de ce genre qui courent de bouche en bouche et qui ont été cent fois entendus de nos lecteurs.

Il est très vrai que l'Eglise a pour la pauvreté un amour tout particulier, une estime spéciale, des prédilections singulières. Comme l'a dit Léon XIII dans l'Encyclique sur la *Condition des ouvriers,* « Jésus Christ appelle les pauvres des bienheureux; il invite avec amour à venir à lui, afin qu'il les console, tous ceux qui souffrent et qui pleurent ». L'apôtre saint Jacques a fait aux premiers chrétiens un commandement spécial de combler d'honneur les pauvres: *Vos autem exhonorastis pauperem.* Nous avons vu, dans les plus belles pages de la sainteté, de pieux amants de la pauvreté, arborer ses couleurs et la prendre pour leur épouse. Des chrétiens, par centaines de mille, se sont réfugiés dans les déserts ou dans les monastères, pour pratiquer les conseils évangéliques, parmi lesquels figure en premier rang celui de la pauvreté.

Telle est donc la place que la pauvreté occupe dans l'économie du christianisme. Mais qu'est-ce que la *pauvreté?* C'est là un mot générique, dont le sens est très variable, puisqu'il y a d'innombrables degrés dans les conditions économiques inférieures à la richesse. Les Saints-Livres emploient, comme nous le faisons tous, le terme pauvre pour indiquer les divers états, depuis la position de celui qui vit de son travail quotidien, jusqu'à celui qui tend la main ou qui a trouvé un refuge dans les hôpitaux. Tous sont des pauvres, tous doivent être secourus et aidés par la charité fraternelle des croyants, suivant la proportion de leurs besoins.

Mais si la *pauvreté,* dans son sens générique, a bien des significations diverses, ou plutôt s'applique à toute une immense échelle de besoins qui va depuis le simple manque des commodités de la vie, jusqu'à la mort par la faim; dans un sens plus spécial, ce mot est loin d'avoir une portée aussi grave que celle dont on cherche à se faire un argument contre l'enseignement de l'Eglise. Si celle-ci tenait tant à ce que les masses restent dans le dénuement, ferait-elle au riche une obligation si formelle de se dépouiller du superflu pour soulager l'indigence?

Dans la réalité, la pauvreté que l'Eglise déclare bienheureuse, n'est ni l'indigence, ni le dénuement, ni le prolétariat, mais simplement la condition de celui qui gagne son pain à la sueur de son front. Si nous consultons un dictionnaire des synonymes, par exemple celui de Guizot, dont on ne contestera pas l'autorité en ces questions de linguistique, nous constatons que le pauvre est celui qui est **privé des commodités de la vie.** Il a le nécessaire et rien de plus.

Que ce soit bien là le sens donné par l'Eglise au mot de pauvreté, je n'en chercherai point d'autre preuve que dans l'Encyclique de Léon XIII sur la *Condition des ouvriers.* Le Docteur infaillible nous enseigne que, « selon le jugement « de Dieu lui-même, la pauvreté n'est « pas un opprobre, et qu'il ne faut pas « rougir de devoir *vagner son pain à la « sueur de son front.* C'est ce que Jésus-« Christ a confirmé par son exemple, lui « qui, tout riche qu'il était, s'est fait in-« digent pour le salut des hommes; qui, « Fils de Dieu et Dieu lui-même, a voulu « passer aux yeux du monde pour le fils « d'un artisan; qui est allé jusqu'à con-« sumer une grande partie de sa vie « dans un travail mercenaire. »

Ainsi, le type du pauvre c'est Celui qui passait à Nazareth pour le fils d'un charpentier, qui gagnait sa vie en exerçant un métier sous la direction de son père putatif. Ni l'Evangile ni la tradition ne disent qu'on eût faim dans la demeure de Joseph. Les ordres religieux qui ont pris pour modèle ce type divin, n'entendent pas autrement la pauvreté, soit qu'ils se livrent au travail des mains, soit qu'ils s'adonnent aux vocations intellectuelles, soit qu'ils fassent leur principale fonction de la prière en laissant à la charité publique le mérite d'une libre rétribution. Personne n'oserait dire que la condition des religieux doive être celle de l'indigence, et chacun trouverait anormale la situation d'un couvent qui, en temps ordinaire, manquerait du nécessaire. Je ne touche pas pour le moment à la question des jeûnes et autres mortifications, qui sont variables suivant les différentes règles, et qui ne nous paraissent dès lors par constituer essentiellement la pauvreté. Dans le monde aussi, on est tenu à des abstinences et à des jeûnes, et cela indépendamment de sa position de fortune.

Nous retenons donc cette définition de la pauvreté que la linguistique nous fournit et que les enseignements de Léon XIII confirment: Le pauvre est celui qui ne manque pas du nécessaire, mais qui est privé des commodités de la vie. Léon XIII irait même plus loin, puisqu'en empruntant l'enseignement de saint Thomas, il requiert, dans l'ensemble d'une société bien constituée, *une certaine abondance des biens extérieurs, dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu.*

CONFÉDÉRATION

Jura-Simplon. — On écrit du Jura à l'*Estafette* de Lausanne:

La chute de M. Marti nous laisse assez froids. M. Marti, en effet, n'aimait ni le Jura, ni les Jurassiens. La ville de Delémont avait voté pour le Jura bernois une subvention d'un million à la condition que des ateliers de réparations fussent établis à Delémont. Grâce à M. Marti, qui assurait que ces ateliers ne pouvaient manquer dans cette ville, la condition fut retirée, mais les ateliers s'en allèrent à Bienne où ils sont encore. M. Marti affectionne Bienne et les Biennois. Seelandais d'origine, il tient au développement de la ville de l'avenir où il compte ses plus chauds partisans. C'est lui qui a créé cette excellente institution qu'on appelle l'école des chemins de fer et qui formera sous peu l'une des sections les plus importantes de l'école technique de Bienne.

Mais M. Marti s'est trouvé quelquefois aussi en bisbille avec ses chers amis de Bienne qui ne lui avaient pas renouvelé son mandat de député au Grand Conseil bernois. On trouva dans le bas vallon de Saint-Imier un siège vacant qu'on offrait galamment à M. Marti. Celui-ci, pour première prouesse au Grand Conseil, tomba sur le Jura et les Jurassiens.

Dans les affaires bernoises, en général, M. Marti a eu une grande influence. Mais beaucoup lui reprochent sa politique de conciliation à outrance qui nous a amenés où nous en sommes, sans le musée fédéral, sans influence dans les conseils de la nation, sans rien à voir dans nos chemins de fer.

M. Marti par contre est un homme intègre; il a manié bien des millions, mais on ne trouverait pas la moindre parcelle d'or attachée à ses doigts. Il est l'idole des employés de l'ancien J.-B.-L. dont il a cherché constamment à améliorer les traitements. Il est à souhaiter que le nouveau directeur n'ait pas contre lui dès le principe toute la filière des fonctionnaires, depuis le dernier serre-frein jusqu'à son chef de bureau. Ce qui nous importe à nous autres Jurassiens, c'est qu'une bonne exploitation soit assurée pour nos voies ferrées afin que celles-ci puissent se développer et augmenter par là nos relations avec nos voisins

* * *

La *Berner Zeitung* de samedi soir, dans un article évidemment inspiré par M. Gobat et intitulé: *Jura-Simplon,* s'exprime de la manière suivante:

Dans les cercles gouvernementaux bernois, on est, ainsi que nous l'apprenons, tout à fait indifférent quant à la réorganisation de l'administration de cette entreprise. Les représentants de Berne se sont abstenus lors de la nomination de M. Ruchonnet à la place de M. Marti et agiront de même lors de la nomination du cinquième directeur. C'est donc une galanterie (Liebesmühe) inutile de se déclarer, comme dans la Suisse occidentale, prêt à appeler à la nouvelle place de directeur à créer une personne agréable au gouvernement. La rupture est complète en ce qui concerne le Jura-Simplon entre Berne et la Suisse occidentale. Berne laissera la responsabilité de la direction de l'entreprise aux groupes de spéculateurs, politiques et non politiques, qui y ont la majorité, et ne prendra pas part à la réorganisation de l'administration, désorganisée d'une manière si inconsciente. Lorsque le moment sera venu pour Berne d'agir de nouveau, elle commencera par éloigner une fois pour toutes de la Compagnie ses maîtres actuels.

Nous disons cela pour bien indiquer au *Berner Tagblatt* notre point de vue. Ce journal croit que les administrateurs bernois n'auront rien de plus pressé que de pousser à la direction un radical bernois, un des leurs, ce qui, d'ailleurs, leur a été offert bien clairement. Cette intention n'existe pas, et le *Tagblatt* peut, par conséquent, sans se gêner, faire de la propagande pour un candidat conservateur.

Consulat. — Le Conseil fédéral a accordé à M. Edmond Rochette, secrétaire de légation, de Genève, sa démission en qualité de vice-consul de Suisse à Yokohama, avec remerciements pour les services rendus. M. Rochette continue à exercer ses fonctions jusqu'à l'arrivée de son successeur, M. Ritter.

NOUVELLES DES CANTONS

Secours pour Chalais. — Le Conseil d'Etat du Valais s'est rendu à Chalais le 13 avril, et après avoir constaté les désastres causés par l'incendie de la veille et et avoir pris, sur les lieux du sinistre, l'avis des membres des comités de secours, ainsi que des représentants de la population, a arrêté ce qui suit:

1. Il est pris un arrêté ordonnant une quête à domicile dans tout le canton.

2. Il est fait l'acquisition immédiate de foin pour la nourriture du bétail des victimes de l'incendie, et de pommes de terre pour l'ensemencement de leurs champs.

3. Dans le but de faciliter la réception et la répartition aux incendiés, des dons en nature, il sera établi à Sierre, par les soins du comité cantonal, un dépôt pour leur emmagasinage. Ces objets seront délivrés au comité local de Chalais pour être distribués au fur et à mesure des besoins.

4. Les écoles de Chalais sont fermées, les locaux scolaires étant occupés par les familles des incendiés.

Il est décidé de faire relever le plan parcellaire de la partie du village de Chalais qui a été consumée par l'incendie, ainsi que des abords.

Le comité cantonal a tenu sa première séance le 13 courant et a arrêté toutes les mesures nécessaires.

Avec l'assentiment du Conseil d'Etat, le comité a été augmenté de deux membres savoir: MM. Zufferey Michel, Hôtel Bellevue et Rey Adolphe, tous deux à Sierre.

Le comité s'est constitué comme suit:

Président: M. Jean Marie de Chastonay, président, Sierre. Vice-Président: M. Charles de Preux, juge-instructeur. Secrétaire: M. Adolphe Rey, négt., Sierre.

Les dons en argent étant en principe réservés pour la reconstruction, doivent être adressés directement à la *Caisse d'Etat* du *Valais* à Sion, et les dons en nature (vêtements, denrées, instruments aratoires, fourrages, etc., etc.) au *Comité cantonal* de secours pour les incendiés de Chalais à *Sierre,* qui pourvoit à leur emmagasinage, taxe, inventaire et distribution aux incendiés.

Tentative criminelle.—Un fait inouï, écrit-on à la *Revue,* s'est passé à Olleyres, village voisin d'Avanche, le mercredi 13 courant, à 5 heures du matin, et il a causé une grande consternation dans la contrée.

Jules Jaquenod, agriculteur, était occupé dans son écurie à soigner son bétail, lorsqu'il ne fut pas peu surpris de voir entrer le nommé Daniel Miauton qui, sans autres explications, l'a assailli, le frappant de quatre coups de couteau. Ce n'est que grâce à l'énergie de la victime que celui-ci a pu se soustraire à une mort certaine et c'est dans une mare de sang que l'a abandonné ce scélérat. Espérons que bonne justice sera faite.

Condamnation d'un innocent. — Le 31 mai 1882, Augustin Steiner de Freienbach, était condamné par le tribunal criminel de Schwyz à six de réclusion pour crime d'incendie. Steiner n'avait cessé de protester de son innocence au cours des débats et pendant sa longue détention au pénitentier. Le malheureux n'était pas coupable, en effet. Tourmenté par les remords, un sieur Alois Mœchler, du Wœggithal, a avoué qu'il était l'auteur de l'incendie et qu'il avait voulu se venger de Steiner, qui avait refusé de payer ce qu'il lui devait.

Mœchler a été arrêté. Mais qui rendra à Steiner les six années qu'il a passées en prison?

La Directe. — Les intéressés à la Directe Berne-Neuchâtel ont eu samedi au Musée, à Berne, une assemblée de délégués. On a repoussé une proposition de poursui-

vre les études du tracé parce qu'on les estime suffisamment complètes et on a décidé de passer au mode d'exécution en assurant l'entreprise au point de vue financier.

Saline. — M. Vœgeli, qui faisait dans le territoire de Klingnau (Argovie), des sondages à la recherche de la houille, vient de rencontrer, à 442 pieds de profondeur, un banc de sel qu'on estime avoir 30 à 40 pieds d'épaisseur.

Confrérie des Vignerons. — Les membres de la Confrérie étaient réunis jeudi soir en assemblée extraordinaire, afin de déterminer la participation qu'elle prendrait à la création d'une école pratique de viticulture et d'arboriculture à Vevey.

L'assemblée a tout d'abord entendu les explications de M. l'abbé-président Ceresole, au sujet des tractations entre le Conseil d'Etat et la Municipalité de Vevey, au sujet de l'installation de cette école sur territoire veveysan, puis des démarches faites par nos autorités communales auprès des conseils de la Confrérie, afin d'obtenir de celle-ci une participation ou un allégement des charges que devait s'imposer la commune pour obtenir cette intéressante institution.

Les statuts de la Confrérie ne permettant pas aux conseils de prendre de décision à ce sujet, ceux-ci n'ont fait qu'étudier la question à fond et, suivant un rapport présenté par M. H. Kohly, ont décidé à l'unanimité de demander pouvoir à l'assemblée d'acquérir trois parcelles de vignes d'une contenance totale de 45 ares, et pour un prix ne dépassant pas 12,000 francs, pour les mettre à la disposition de la future école de viticulture comme champs d'essais et d'expérimentations.

La Confrérie resterait néanmoins propriétaire de ces trois vignes et rentrerait en leur possession si, au bout de 12 années, la convention n'était pas renouvelée.

Pour le cas où les délégués de l'Etat ne pourraient pas s'entendre avec la Confrérie relativement aux choix des dites vignes, celle-ci remplacerait cette acquisition par une subvention annuelle de 400 francs.

M. le président ajoute que, vu la situation prospère de la Confrérie des Vignerons de Vevey (sa fortune s'élevait au 31 décembre dernier à 86,000 fr. environ), il importait pour elle d'appuyer financièrement l'entreprise à créer, car elle rentre dans son champ d'activité et contribuera à étendre ses relations et sa réputation.

A la votation, l'assemblée de la Confrérie adopte à l'unanimité les propositions du Conseil, et l'autorise à passer convention avec la commune de Vevey sur les bases du rapport détaillé de M. H. Kohly.

Congrès international de chimie. — L'importante question de l'unification de la nomenclature et de la terminologie chimiques qui permettra aux savants de profiter des travaux publiés dans toutes les langues, a été posée mais non résolue, au premier Congrès international de chimie qui eut lieu en 1889, à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. Elle sera reprise et sans doute menée à bien dans un second Congrès réuni à Genève, et qui s'ouvrira demain mardi, 19 avril, à l'Aula de l'Université, sous la présidence de M. Richard, conseiller d'Etat, chargé du Département de l'Instruction publique.

Les savants les plus illustres de tous les pays prendront part au Congrès de Genève. MM. Bæyer et E. von Meyer (Allemagne), Friedel, Le Bel et Schutzenberger (France), Ramsay (Angleterre), Cossa (Italie), Hantsch (Zurich), etc., ont promis leur concours.

Les séances de discussion sous la direction de M. le professeur Græbe seront tenues à l'hôtel de la Métropole; on pense qu'elles se prolongeront toute la semaine. Le débat aura pour base le rapport présenté par une Commission française, présidée par M. Friedel, qui fut nommé *ad hoc* par le premier Congrès.

Nécrologie. — On annonce la mort survenue subitement le 14 avril au soir de M. Victor Ceresole, consul suisse à Venise, et frère aîné de M. le colonel Paul Ceresole.

Né en 1830 à Francfort, M. V. Ceresole fit à Lausanne ses études de lettres, puis fut appelé à Venise dans la famille Papadopoli, comme précepteur. Il resta dès lors en Italie, dans cette Venise qu'il dut quitter pendant quelque temps vers 1861 après avoir écrit à un journal vaudois des articles qui avaient déplu aux Autrichiens.

M. V. Ceresole s'occupa beaucoup d'histoire vénitienne. On publia de lui des lettres sur les *Archives* qui le firent décorer et aussi divers travaux historiques remarquables.

Place d'armes d'Yverdon. — Ce n'est pas une simple place d'armes qu'on est en train d'aménager à Yverdon, mais bien une place de tir semblable à celle de Wallenstadt et organisée d'après les règles modernes du tir.

Le nouveau fusil a une portée maximum de 2500 mètres, et pour obtenir ce maximum, il faut incliner l'arme à 43°; si l'arme est plus ou moins inclinée, la portée du projectile est inférieure à 2500 mètres.

Cette théorie n'était pas connue des personnes mal intentionnées qui racontent avoir trouvé une balle près de la colonie de l'Orbe, à 6 ½ kilomètres des tireurs! balle qui a été envoyée avec empressement à l'autorité militaire.

Une enquête a été faite à ce sujet; il en résulte que des mauvais plaisants avaient semé entre Orbe et Yverdon un certain nombre de projectiles sur les berges de la rivière. Ce qui le prouve, c'est que la balle trouvée avait la pointe tournée contre Yverdon!

Nous mettons en garde le public, dit le *Peuple*, contre les fables que l'on cherche à accréditer dans un but qui est loin d'être bienveillant à l'égard de notre place de tir.

La route des Mosses est maintenant ouverte aux voitures dans tout son parcours. La commune de Château-d'Œx a dû mettre sur pied des équipes d'ouvriers pour déblayer toute la route, de l'Hongrin à l'Etivaz.

Sur le pâturage communal des Mosses, la tranchée pratiquée dans la neige a de 7 à 8 pieds de hauteur.

CHRONIQUE GENERALE

Le Jeudi-Saint à la Hofbourg. — L'empereur d'Autriche, François-Joseph, a, selon la coutume, lavé les pieds à douze vieillards pauvres, jeudi, dans la salle des fêtes, à la Hofburg.

Tous les membres de la famille impériale assistaient à la cérémonie, ainsi que les ministres et les principaux fonctionnaires de l'Etat.

Les vieillards, dont les âges réunis donnaient un total de mille cinquante huit ans, se sont assis à une longue table placée sur une estrade; et, tandis qu'un prêtre versait l'eau sur leurs pieds nus, l'empereur, à genoux, les essuyait avec une serviette.

A la fin de la cérémonie, Sa Majesté a suspendu au cou de chaque vieillard une bourse en soie contenant trente pièces d'or.

Un repas leur a été ensuite servi. Puis les vieillards, qui étaient habillés en pèlerins du moyen âge, ont été conduits à leurs demeures au milieu des vivats de la foule.

La France au Dahomey. — La *Justice* publie une déposition de M. Bayolle, résident gouverneur des Rivières du Sud, déposition dans laquelle M. Bayolle déclare que, malgré ses instances, le commandant Fournier, en vertu d'une dépêche reçue du ministère de la marine, lui a refusé, ainsi qu'il l'avait déjà fait à M. Périllon, de débarquer un seul marin.

Le *Figaro* publie une interview du Père Dorgère qui fut chargé de négocier le traité de 1890 avec le roi Behanzin.

Le Père Dorgère estime qu'il est de l'intérêt de la France de s'emparer du Dahomey.

L'honneur et son intérêt ordonnent d'agir sans perdre de temps; seulement, il ne faut pas envoyer des troupes par petits paquets d'hommes. Ce serait gaspiller inutilement l'or et le sang français.

Il faut envoyer 5,000 hommes et alors on triomphera facilement de Behanzin.

Le Père Dorgère ajoute : « Je suis en mesure d'affirmer que le jour où le Dahomey sera nôtre il rapportera des trésors considérables. »

Maintenant qu'un varech est jeté sur la mer, traversant les volutes de la barre, Français, Anglais et Allemands y transféreront leurs négoces par Porto-Novo et Cotonnou, laissant de côté Lagos, au grand mécontentement de l'Angleterre.

Vous pouvez juger des ressources qu'une telle colonie nous offrira, si nous savons profiter de nos droits acquis et améliorer notre système d'administration.

En somme, l'avenir du Dahomey est certain et rapportera gros.

Un conflit diplomatique. — Un conflit aurait surgi entre M. Phelps, ministre des Etats-Unis à Berlin, et le gouvernement allemand. Voici en quelles circonstances.

Au commencement de l'année, surgit un conflit entre l'Allemagne et la République dominicaine. S'appuyant sur les traités de réciprocité qui lient les Etats Unis et la République dominicaine, l'Allemagne, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée à elle consentie par le gouvernement de Washington, exigea de la petite République des Antilles qu'elle lui accordât le même traitement qu'aux Etats Unis.

Le gouvernement de Saint-Domingue résista longtemps, mais comme la raison du plus fort finit toujours par l'emporter, il se résigna finalement à ce qu'il ne pouvait éviter.

C'est alors que le ministre des Etats Unis, M. Phelps, intervint officiellement. Dans une audience qu'il demanda au sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Marshall, il fit remarquer combien il était peu généreux de la part de la puissante Allemagne de contraindre la petite République dominicaine à lui faire des concessions désastreuses.

M. Marshall répondit sèchement qu'il ignorait que les Etats-Unis eussent acquis le droit de protectorat sur la République de Saint Domingue et que, d'ailleurs, l'Allemagne s'était bornée à faire valoir des droits indiscutables. L'affaire en est là.

Aujourd'hui, la presse applaudit à la bonne leçon donnée à M. Phels, et espère qu'il ne renouvellera pas son insolente intervenion.

La *Gazette de la Croix* après avoir constaté la mauvaise éducation des diplomates américains, se félicite que le ministre des affaires étrangères ait montré assez de *schneidigkeit* (façon cassante) et ait su répondre sur le ton qui convenait.

Ravachol et son frère. — Henri Königstein a été autorisé samedi à voir son frère à la Conciergerie. Ravachol était accompagné d'un geôlier et de deux agents de sûreté en bourgeois.

« Je ne t'attendais pas aujourd'hui » a-t-il dit à son frère et comme celui-ci avait les larmes aux yeux, Ravachol a cherché à le consoler :

« Je ne regrette rien, a-t-il dit, je sais le sort qui m'attend. Mais vois tu, vivre dans la misère ou la souffrance ou vivre sans liberté, j'aime mieux mourir. Je regrette que mon parti manque de compagnons comme moi. Je meurs pour mes idées. J'ai écrit mes mémoires et on verra si toute ma vie j'ai poursuivi autre chose que le triomphe de mon parti. »

Comme Henri Königstein lui reprochait le crime de Chamble, Ravachol dit qu'il lui fallait de l'argent pour sa mère, sa maîtresse et pour son parti.

« Je suis très heureux ici, a ajouté l'anarchiste, on est très gentil pour moi et on m'a fait une grande faveur en me laissant ma cravate. On sait bien que je ne veux pas me tuer, j'attendrai la mort tranquillement. Certes, j'aurais préféré mourir sur le champ de bataille quand on m'a arrêté, mais je ne l'ai pas pu et les agents ont bien fait de me terrasser, car moi je ne les aurais pas manqués.

« Dis à ma mère, ajouta-t-il en terminant, qu'elle ne se tourmente pas. A chacun sa destinée. Je suis très content de mourir pour cela, plus tard, on saura que je suis mort martyr de ma foi. »

Ravachol débite tout cela sans forfanterie, avec le sourire aux lèvres.

L'entrevue a duré trois quarts d'heure environ. Henri Königstein repartira aujourd'hui pour Givors.

Les conseillers municipaux en France. — Le dénombrement de la population auquel il a été procédé le 31 mars 1891, a apporté de nombreuses modifications dans l'effectif des conseillers municipaux. Ces modifications portent sur 1,334 communes, à savoir :

445 communes où l'augmentation de la population a amené une augmentation du nombre des conseillers municipaux; 889 où, par suite de la diminution de la population, il y a lieu à la réduction du nombre des conseillers.

Les trois communes qui atteignent le nombre maximum de conseillers sont les villes de Brest, Montpellier et Tourcoing.

Un Parlement fin de siècle. — C'est de la Chambre française des députés qu'il s'agit. Une scène de pugilat, qui a rendu M. Constans célèbre, avait marqué le commencement de la session. Une scène analogue devait en couronner la fin. Quand la séance du 13 avril allait être terminée, le député Pourquery de Boisserin voulut poser une question à M. Cavaignac, ministre de la marine. Ce dernier lui répondit qu'en présence du vote que venait d'émettre la Chambre, il n'acceptait pas la question. M. Pourquery poussa aussitôt des cris de fureur. Le président Floquet se mit alors à dire vivement au député d'Avignon : « M. le ministre de la marine vous déclare qu'il n'accepte pas la question que vous voulez lui poser ».

A ces mots, M. Pourquery se précipita vers le banc des ministres, avec des intentions manifestes de pugilat. Les gestes suivirent même de près les intentions. L'iras-

---

28 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*.

RÊVE D'OR

par Paul VERDUN

—

VI

Les jours de pétrole

Des piétons, pour fuir plus vite, se lançaient sur les marchepieds, au risque de tomber et d'être écrasés.

Un roulement s'approcha, comme un bruit de tonnerre, et des canons passèrent, les servants courbés sur le cou de leurs bêtes, les harcelant du manche de leur fouet levé et baissé d'un mouvement continu. Il y eut un ébranlement terrible. Les murs tremblèrent. Les canons s'enfoncèrent dans la rue du Bac, sautant sur les pavés avec un bruit assourdissant de ferraille.

Un cri aigu traversa l'air, coupant tous les autres tulmutes. Un fédéré avait glissé sous la roue d'un caisson qui lui broyait la jambe. Toujours courant, ses voisins le relevèrent et le jetèrent sur une pièce qu'il étreignait de ses bras pour ne pas tomber.

La roue fit des cercles rouges en tournant, et il resta une tache de sang sur les pavés.

Comme un troupeau de bœufs s'échappant tête baissée, les fédérés fuyaient, tantôt par groupes compacts, presque en rangs, au pas de course, avec des mouvements uniformes, tantôt à la file, sur les trottoirs, rasant les maisons, ou bien en masses confuses.

Parfois l'un d'eux, plus ivre que les autres, trébuchait et roulait. Celui qui le suivait, s'embarrassait les pieds dans le corps de son camarade, et, par l'impulsion acquise, était projeté en avant sur la face. On leur marchait sur les mains. Ils se relevaient vite et couraient.

Les plus forts bousculaient les plus faibles. Chacun pour soi!

Les uns, le ventre presque à terre, le corps rasé, la bouche en avant, les dents serrées, filaient raides, d'une course droite, lancés comme des boulets. Ils renversaient ceux qu'ils touchaient, eux-mêmes seulement un peu déviés dans leur direction, comme une bille de billard après un carambolage.

D'autres, gros, lourds, suant, soufflant, la face congestionnée, couraient, le ventre en avant, les jambes malhabiles.

Il y avait de tout jeunes gens, des enfants même, vêtus d'un uniforme, qui se faufilaient entre les groupes, obliquant à droite, à gauche, évitant les chocs, glissant comme des anguilles, des gamins de Paris, évidemment, habitués aux courses dans les rues populeuses, derrière les camions, à travers les omnibus

Il y avait des vieux, avec des cheveux blancs, des yeux écarquillés, qui étaient verts de peur, et qui fuyaient, les jambes raides, avec des mouvements difficiles.

Des femmes échevelées, le fusil sur l'épaule, ne voulant pas le lâcher, se démenaient en courant, et criaient, apostrophait les hommes qui traînaient les pieds, et, parfois, leur sexe reprenant le dessus, laissaient échapper des clameurs d'angoisses.

L'une d'elles, encore jeune, à bout de force nerveuse, se laissa tomber dans l'angle d'une porte cochère, et pleura comme une petite fille, la tête dans ses mains, s'essuyant les yeux après son tablier de cantinière. Pauvre malheureuse! Elle avait peut-être des enfants!

Cette foule faisait un bruit immense et étrange de pieds frappant vivement le pavé, de respiration essoufflée, de gibernes battant les flancs, de sabres qui traînaient, de baïonnettes entrechoquées.

Des jurons partaient, et toujours ces cris revenaient, comme un refrain :

— Sauve qui peut! nous sommes trahis!

Cela, à la longue, donnait peur de voir fuir ainsi ces hommes armés, de voir filer les cavaliers, les voitures, les canons et les caissons, avec des bruits désordonnés de ferraille.

D'aussi loin qu'on pouvait voir à gauche, accouraient de nouveaux groupes de fuyards. Ils se perdaient dans la rue du Bac, à l'angle de laquelle on apercevait un grand remous.

Toujours et toujours il en passait de nouveaux et cela avait l'air de la fuite d'un monde.

Les premiers fuyards étaient les plus rapides; ceux qui parurent ensuite, allaient plus lentement, marchaient même lourdement. Ils paraissaient abrutis, la tête basse, ne comprenant pas ce qui arrivait. Ceux-ci étaient plus lamentables que les autres, moins vifs, moins en mouvement, pâles, portant des faces de désespérés.

Ce fut un temps très triste pour les Parisiens que celui de la Commune.

Pendant le siège on souffrait, mais on riait encore, on parvenait à oublier les Prussiens, leurs obus, et les privations causées par l'investissement. Ensuite, si l'on souffrait, c'était pour la Patrie, et, sans exagérer notre patriotisme, on peut affirmer que cette pensée de résistance à l'ennemi entrait pour une large part dans notre résignation à supporter les maux qui nous accablent.

Pendant la Commune, au contraire, on était obsédé par cette pensée fixe : « Ce sont des Français qui se battent contre des Français; chaque balle qui porte, chaque bombe qui éclate, est un triomphe pour les Allemands, qui, l'arme au pied, nous regardent avec joie et mépris nous entretuer. Quel que soit le vainqueur, c'est du sang français qui coule des veines ouvertes des vaincus. »

Pendant le siège, les Prussiens étaient loin, là-bas, derrière les remparts, derrière les forts qui faisaient bonne garde. On recevait bien leurs cartes de visites : les obus qui éclataient, mais on ne les voyait pas, eux, et, quand on en apercevait, c'étaient des prisonniers, c'est-à-dire des vaincus.

Les fédérés, au contraire, étaient mêlés aux Parisiens; ils circulaient sans cesse, pérorraient, criaient, paradaient, commandaient.

(A suivre.)

cite que le ministre des
s ait montré assez de
n cassante) et ait su ré-
qui convenait.

u frère. — Henri König-
é samedi à voir son frère
Ravachol était accompa-
t de deux agents de sû-

is pas aujourd'hui » a-t-il
comme celui-ci avait les
Ravachol a cherché à le

rien, a-t-il dit, je sais le
Mais vois tu, vivre dans
ouffrance ou vivre sans
eux mourir. Je regrette
manque de compagnons
eurs pour mes idées. J'ai
s et on verra si toute ma
autre chose que le triom-
»
Königstein lui reprochait
le, Ravachol dit qu'il lui
pour sa mère, sa mai-
parti.
ureux ici, a ajouté l'anar-
s gentil pour moi et on
le faveur en me laissant
ait bien que je ne veux
ndrai la mort tranquille-
rais préféré mourir sur
lle quand on m'a arrêté,
pu et les agents ont bien
sser, car moi je ne les
és.
, ajouta-t-il en terminant,
rmente pas. A chacun sa
ès content de mourir pour
saura que je suis mort
»
tout cela sans forfanterie,
x lèvres.
ré trois quarts d'heure
önigstein repartira au-
vors.

lers municipaux en
énombrement de la popu-
été procédé le 31 mars
de nombreuses modifica-
f des conseillers munici-
ations portent sur 1,33[illegible]
ir :
où l'augmentation de la
né une augmentation du
eillers municipaux ; 889
diminution de la popu-
à la réduction du nombre

munes qui atteignent le
n de conseillers sont les
ontpellier et Tourcoing.

t fin de siècle. — C'est
ançaise des députés qu'il
de pugilat, qui a rendu
re, avait marqué le com-
session. Une scène analo-
ronner la fin. Quand la
l allait être terminée, le
de Boisserin voulut poser
. Cavaignac, ministre de
rnier lui répondit qu'en
que venait d'émettre la
ptait pas la question. M.
aussitôt des cris de fu-
t Floquet se mit alors à
député d'Avignon : « M.
arine vous déclare qu'il
uestion que vous voulez

Pourquery se précipita
ministres, avec des inten-
e pugilat. Les gestes sui-
rès les intentions. L'iras-

---

res, moins vifs, moins en
portant des faces de déses-

très triste pour les Pari-
a Commune.
on souffrait, mais on riait
ait à oublier les Prussiens,
ivations causées par l'inves-
, si l'on souffrait, c'était
ans exagérer notre patrio-
rmer que cette pensée de
mi entrait pour une large
signation à supporter les
blent.
une, au contraire, on était
ensée fixe : « Ce sont des
ttent contre des Français ;
porte, chaque bombe qui
mphe pour les Allemands,
, nous regardent avec joie
tretuer. Quel que soit le
u sang français qui coule
des vaincus. »
les Prussiens étaient loin,
remparts, derrière les forts
e garde. On recevait bien
tes : les obus qui éclataient,
vait pas, eux, et, quand on
ent des prisonniers, c'est-à-

ontraire, étaient mêlés aux
aient sans cesse, pérorraient,
t, commandaient.

(A suivre.)

cible représentant du peuple lançait des coups de poing à droite et à gauche pour se frayer un passage et arriver jusqu'à M. Cavaignac. Mais la foule des députés descendus de leurs gradins lui opposa un obstacle infranchissable. Ils l'arrêtèrent et l'entraînèrent pâle de rage et lançant des imprécations qui se perdirent dans le bruit.

L'attitude du Centre allemand. — Le comité silésien du Centre vient de tenir à Breslau une réunion importante. Elle a fourni au chef actuel du Centre, le comte de Ballestrem, l'occasion de s'expliquer sur la situation créée au parti catholique par le retrait de la loi scolaire et la démission du comte de Zedlitz.

Après avoir constaté que le libéralisme et les Loges avaient donné comme mot d'ordre l'anéantissement du catholicisme en Prusse, M. de Ballestrem a exposé l'histoire de la dernière crise.

La loi scolaire présentée par M. de Zedlitz renfermait le minimum des concessions dont le Centre pût se contenter. Il avait été signé par tous les ministres, présenté au Landtag, et il avait triomphé en première lecture. La commission, chargée de l'examiner, renfermait une majorité certaine en sa faveur.

Comment tout cela a-t-il abouti à un échec ? Comment l'agitation fomentée par quelques professeurs incroyants, les membres de l'Union évangélique, quelques vieux-catholiques, quelques juifs libres-penseurs a-t-elle pu triompher du gouvernement ?

Le comte de Ballestrem attribue la cause de ce revirement aux conseillers non autorisés qui ont circonvenu l'empereur, c'est à dire à M. de Helldorf, que d'ailleurs il ne nomme pas. Il se refuse à croire, comme on l'a dit, que des ministres, après avoir approuvé le projet — M. Miquel et M. Herrfurth que M. de Ballestrem ne nomme pas non plus — aient agi en dessous contre lui.

Quelle doit être l'attitude du Centre en face de la situation équivoque, pleine d'obscurité, qui se dégage de ces événements ? M. de Ballestrem est persuadé que l'empereur ne veut pas changer de régime, mais il n'en est pas moins vrai que la confiance est perdue. Le parti catholique n'a pas de garantie, il faut avoir les yeux ouverts.

Le but que poursuit le Centre, c'est la liberté pour l'Eglise catholique.

Peut-on dire que cette liberté existe, quand les Jésuites ne peuvent rentrer en Allemagne, alors que les anarchistes y circulent simplement, quand l'Eglise n'a aucune influence sur l'école, quand le ministère, les administrations supérieures ne renferment aucun catholique ?

Le comte de Ballestrem espère que la loi scolaire reviendra sous une autre forme ; mais si, par hasard, le Centre se retrouvait en face d'un gouvernement national-libéral, la lutte dût-elle continuer vingt ans et plus, contre les hommes de l'incroyance et du bouleversement social, le Centre combattrait de nouveau avec la même énergie.

Ce discours qui a été accueilli par des applaudissements, est important ; car il va servir de base à la politique du Centre au Reichstag et au Landtag.

Un des passages les plus remarqués est celui où M. de Ballestrem a parlé de l'absence complète de conseillers catholiques dans l'entourage du souverain exposé ainsi à ne jamais entendre la vérité et à ne jamais connaître la situation exacte de l'opinion publique dans les questions religieuses.

Un programme présidentiel. — Les élections qui viennent d'avoir lieu en Argentine, font prévoir le succès de la candidature de M. Saenz Pena à la présidence de la république. Aussi, dès maintenant, on recueille avec soin toutes les manifestations de la pensée de cet homme appelé à l'honneur difficile de diriger son pays au milieu des embarras actuels. Le programme qu'il vient de publier, en acceptant la candidature qui lui a été offerte, a donc l'importance d'un message présidentiel. Nous en signalons les points qui intéressent le plus l'Europe.

Avant tout, on désirera connaître les vues du futur président au sujet de la dette nationale :

« Je suis disposé, dit-il, à accepter tous les sacrifices pour restaurer le crédit national sur les marchés étrangers.

« Je réduirai les dépenses publiques dans la mesure du possible et proposerai un impôt spécial dont le produit sera exclusivement consacré au service des emprunts intérieurs. »

Il appliquera tous ses efforts, dit-il, à convaincre l'étranger que la république est disposée à tous les sacrifices pour faire face à ses engagements, et, cette conviction une fois établie, il compte amener les créanciers étrangers à faire de nouvelles concessions qui mettront le pays à même de retrouver plus facilement son crédit.

Il résulte de ces déclarations que M. Saenz Pena semble prévoir que l'Argentine ne sera pas capable de reprendre le service complet de la dette à la fin du *moratorium*. C'est pourquoi il propose d'un côté de créer une taxe spéciale pour assurer autant que possible ce service et de l'autre de demander aux *bondholders* de diminuer leurs exigences et de les mettre en rapport avec les ressources du pays. Voilà donc une conversion en perspective.

Dans le domaine des économies, il veut qu'on n'accorde plus qu'avec la plus grande réserve aux entreprises de chemin de fer et autres travaux publics de ces garanties qui constituent une si lourde charge pour le Trésor national.

Quant au papier monnaie, l'une des principales causes de la crise argentine, M. Saenz Pena est d'avis de le retirer graduellement de la circulation et de lui substituer une monnaie d'argent qui, grâce à la valeur intrinsèque du métal blanc, mettra fin à l'agio et aux abus des émissions.

Le système des banques sera l'objet de l'attention du futur gouvernement et les établissements de crédit jouiront de toutes les garanties de la loi.

« Nous devons, continue M. Pena, favoriser le développement de l'industrie nationale. Nous devons économiser. Nous devons compter avant tout sur les ressources de notre pays. Le système qui consiste à emprunter pour faire face aux exigences du moment est une des causes de la crise. Les emprunts contractés à l'étranger apportent une aide passagère, mais aggravent les difficultés. Il faut donc augmenter notre production, la faire admettre sur les marchés étrangers et la soutenir quand nous voyons qu'on veut lui créer des obstacles au moyen de tarifs élevés.

« Il y a lieu de faire revivre l'immigration, malheureusement arrêtée. L'Argentine possède d'immenses étendues de terrain qui ne réclament que les bras de l'homme. Il faut donc rechercher des moyens d'attirer les immigrants, dit M. Pena, sans toutefois obérer le Trésor. »

Les nouveaux fusils allemands. — L'agitateur antisémite Ahlwardt vient de publier à Dresde une brochure portant de graves accusations contre l'usine métallurgique Lœve et Cie.

Cette maison a fourni au ministère de la guerre une grande partie des nouveaux fusils à répétition.

D'après M. Ahlwardt, les canons de ces armes sont de la plus détestable qualité. De nombreux accidents auraient eu lieu pendant les tirs, et les nouveaux fusils seraient, en cas de guerre, beaucoup plus dangereux pour les troupes qui s'en serviraient que pour l'ennemi.

La chose paraît tellement grave que l'empereur a prescrit une enquête qui a été confiée à un auditeur général du ministère de la guerre.

Le secret le plus absolu est gardé sur cette affaire, qui a causé une profonde émotion dans les cercles militaires.

On s'attend à un procès scandaleux.

Le mouvement social. — Sous ce titre : *Le Catholicisme et la question sociale en Néerlande*, on lit dans le *Times* :

« Sir Horace Rumbold, ambassadeur de S. M. la reine d'Angleterre auprès de la Cour de la Haye, traitant, dans son dernier rapport, de la question sociale en Néerlande, au point de vue des centres industriels de Tiburg et de Mæstricht, constate que cette question revêt dans ces endroits un caractère particulièrement spécial, par la circonstance que ces populations sont presque en totalité catholiques.

« La prospérité générale et l'esprit d'ordre qui anime les ouvriers de Tiburg sont attribués en grande partie à l'influence salutaire du clergé ; et ceci est prouvé par le fait que récemment, lorsque l'industrie locale languissait par suite de la concurrence belge, — ce qui fit naturellement baisser les salaires, — on n'a découvert parmi les ouvriers aucune intention de recourir à la grève pour améliorer leur situation.

« Si l'on tient compte de l'admirable organisation et du zèle ardent des catholiques de ce pays, écrit textuellement sir Rumbold, on est obligé de reconnaître que les classes inférieures néerlandaises, attachées au catholicisme, ne sont pas aussi accessibles que leurs frères protestants aux doctrines subversives qui sont répandues avec tant d'acharnement parmi les classes ouvrières de tous les pays. »

NOUVELLES DU JOUR

France. — Le *Temps* annonce que l'Angleterre a proposé à la France une action parallèle très ferme pour empêcher la vente d'armes et de munitions de guerre au roi de Dahomey et à Samory.

— L'évêque de Langres a adressé aux prêtres de son diocèse une lettre leur interdisant de s'immiscer dans les querelles électorales et défendant toute démarche publique ou privée ayant un caractère politique.

Un mandement collectif de l'archevêque d'Avignon et des évêques de Nimes, Montpellier, Viviers, Valence, recommande aux électeurs d'élire des candidats catholiques.

Voici quelques détails sur ce mandement qui a été lu dimanche dans toutes les églises. Il dit d'abord que les évêques se sont réunis pour donner les conseils dont les fidèles ont besoin en cette époque difficile, pour les diriger au milieu des erreurs et sonder les plaies affectant la religion.

Parlant de l'Encyclique de Léon XIII, les évêques affirment que plusieurs bons catholiques ont été émus en voyant le Pape demander l'acceptation de la République. Ils ne sont pas obligés pour cela de rompre dans le secret de leur cœur avec les souvenirs du passé. L'attitude recommandée par le Saint-Siège implique seulement le respect envers les pouvoirs établis, toutefois le pouvoir et la soumission s'arrêtent à la limite où finit le droit de commander. Ce que le Pape demande est de ne pas se constituer à l'état de rebelles et de conspirateurs. Le Pape se rend d'ailleurs compte des dispositions des écrivains et des orateurs qui s'élèvent contre la religion, se réservant de juger ce qu'il convient de faire pour ou contre. Le Concordat hésite à signaler ces adversaires.

La Constitution ainsi mise à part, reste la législation dont on doit repousser les actes hostiles à la religion et à Dieu. Le devoir des catholiques est de combattre les lois blessant leurs croyances, mais cette lutte sert de peu si on ne possède pas le pouvoir, lequel s'obtient par les élections ; le devoir rigoureux de tous les catholiques est donc d'amener dans tous les corps élus des hommes partageant les croyances des catholiques ou du moins les respectant.

— Dans une réunion secrète tenue vendredi soir, avenue de Ségur, les anarchistes ont décidé la publication d'un manifeste pour le 1er mai. Ils feront en outre paraître une brochure de huit pages grand format, qui aura pour titre : *Les prostitués de la presse*. Ils se sont entretenus du procès de Ravachol et des manifestations du 1er mai. Une complainte de Lhérot, auteur de l'arrestation de Ravachol, provenant des anarchistes de Vienne (Isère), fait actuellement le tour des groupes de France.

— Le conseil de guerre de Toulon a prononcé samedi l'acquittement du quartier-maître torpilleur Teissier, attaché au service de la défense fixe de Toulon. Teissier était accusé, comme on se le rappelle, de complicité dans l'affaire de l'espion italien Aurilio.

Italie. — Dans la nuit du vendredi la police a fait des perquisitions dans les quartiers populaires de Livourne, où habitent un grand nombre d'anarchistes. On a visité une quarantaine de maisons et quelques armes ont été séquestrées. Ces mesures ont été prises sans doute en prévision du 1er mai.

Livourne est l'un des principaux centres du radicalisme et du socialisme en Italie.

— L'agence Stefani annonce que le baron de Fava a reçu l'ordre de partir immédiatement pour reprendre la direction de la légation italienne à Washington, où il doit se trouver les premiers jours de mai.

— Le gouvernement a décidé de maintenir en arrestation, jusqu'après le 1er mai, les anarchistes italiens expulsés de France. Passé cette date, ceux qui ne sont pas recherchés par la justice seront remis en liberté.

Espagne. — A Farraga, province de Barcelone, un individu armé d'un poignard est entré le Vendredi Saint dans l'église, qui était remplie de jeunes filles, s'est précipité sur l'assistance et a blessé plusieurs personnes, dont un prêtre. A Lerida, un individu masqué est entré dans l'église, tenant un revolver et un sabre, et, allant droit à l'autel, a mutilé le prêtre officiant, tué une jeune fille, en a blessé plusieurs autres, puis a disparu.

Turquie. — L'acte d'accusation concernant le meurtre de M. Voulkowitch, agent bulgare, a été déposé samedi. Les sujets bulgares Christo et Lendchoff sont poursuivis comme auteurs principaux et Natcheff comme instigateur. Le procès commencera au mois de mai.

Afrique. — On mande de Zanzibar que la mission catholique de l'Ouganda a été attaquée et dispersée. L'évêque s'est réfugié à Bukoba. Plusieurs Pères ont été faits prisonniers. Il y aurait de nombreuses victimes parmi les indigènes catholiques. Le consul de France a demandé aux autorités anglaises de prendre sans retard les mesures les plus énergiques.

Russie. — On mande de Cracovie que la variole noire sévit à l'état épidémique dans la Pologne russe. Cette maladie terrible a fait de grands progrès ces temps derniers ; le nombre des victimes est considérable. On prend des mesures énergiques pour enrayer le développement du fléau.

— On assure que M. Wischnegradsky ne reprendra pas son poste. Il serait remplacé au ministère des finances par l'ancien ministre M. Abazza, adversaire des plans financiers de M. Wischnegradsky.

Belgique. — La fédération du parti progressiste, réunie vendredi, a décidé que le suffrage universel sera la plateforme du parti pour les élections à la Constituante. Les candidats choisis par la fédération devront défendre le suffrage universel.

FRIBOURG

Election communale. — Une élection partielle aura lieu, dimanche prochain, à Fribourg, pour la nomination d'un conseiller communal en remplacement de M. Antonin de Boccard, décédé.

Le Comité radical de la ville de Fribourg a siégé jeudi soir pour s'occuper de cette élection. Il a décidé, nous apprend le *Confédéré*, de respecter la convention passée avec le parti bienpublicard, lors des élections générales, à savoir qu'en cas de vacance accidentelle, le remplaçant serait pris dans le parti où elle se produirait.

Nous aurons donc une candidature bienpublicarde.

Ce que prévoyant, les associations ouvrières étaient, paraît-il, intentionnées de poser une candidature pour faire la revue de leurs troupes. Mais on doit les en avoir dessuadées, et le *Confédéré* dit que l'on a réservé trois places aux associations ouvrières au sein du Comité radical de la ville. Il y aura toujours trois amours propres satisfaits.

Nous avons l'honneur d'exprimer notre profonde gratitude aux autorités du district et du canton, aux officiers, sous-officiers et soldats, au corps de gendarmerie et à toutes les personnes amies qui ont daigné prendre part à notre deuil récent et accompagner à sa dernière demeure notre très regretté

LOUIS ROBADEY

greffier du Tribunal de la Gruyère.

VEUVE ROBADEY ET FAMILLE

PETITES GAZETTES

COQUILLES TÉLÉGRAPHIQUES. — Une revue anglaise rapporte le fait suivant qui ne fait guère honneur aux connaissances linguistiques des télégraphistes français.

Un messager de la reine d'Angleterre, ayant été envoyé à Saint-Pétersbourg pour un temps assez long, crut pouvoir à son retour prendre sans autorisation spéciale quelques jours de congé en attendant son « tour de service ». Il se rendit à Monte Carlo et se lança dans le jeu et les plaisirs les plus variés.

Après huit jours de séjour, il reçut du directeur général du Foreign Office la dépêche suivante en anglais : « You are fast and dirty. Return at once. » Le malheureux messager ne savait que penser à la réception de ce télégramme qui, dans la circonstance, se traduisait comme suit : « Vous êtes dépensier et malpropre, revenez de suite. » Aussi, il sauta dans le premier train et dès le lendemain il était au Foreign Office.

En apercevant le capitaine A..., le directeur général, surpris, s'écria : « Comment, vous, déjà ici ! » et le courrier exhiba le télégramme reçu.

Le directeur éclata de rire et, rétablissant le sens de sa dépêche, la montra au capitaine, qui lut :

« You are first on duty. Return at once », ce qui veut dire en français :

« Vous êtes le premier de service, revenez immédiatement. »

M. SOUSSENS, *rédacteur*

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir.

BAROMETRE

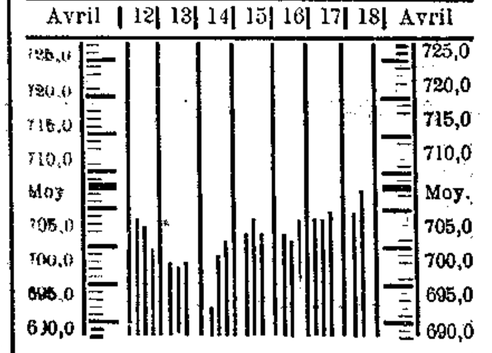

THERMOMETRE *(Centigrade)*

Avril	12	13	14	15	16	17	18	Avril
7 h. matin	7	7	7	4	8	2	1	7 h. matin
1 h. soir	19	14	12	5	16	11	2	1 h. soir
7 h. soir	10	10	8	4	6	7		7 h. soir
Minimum	7	7	7	4	6	2		Minimum
Maximum	19	14	12	5	16	11		Maximum

MAGASIN DE CHAUSSURES F. STŒCKLI

257, RUE DE ROMONT, 257

FRIBOURG

Reçu un immense choix de chaussures d'été pour hommes, dames et enfants : Bottines en lasting, à boutons et à lacets. Souliers Richelieu.

Toutes ces marchandises sont cédées à un prix défiant toute concurrence.

RÉPARATIONS en CHAUSSURES SUR MESURE

Se recommande (H 470 F) (585) **F. STŒCKLI.**

GRANDE LIQUIDATION

de tous les articles

AU BAZAR ÉCONOMIQUE

135, rue de Lausanne, 135 586/327

EN FACE DE L'HOTEL DU BŒUF

jusqu'au 25 avril prochain

MADAME CHANSON-MEYLL

ancien magasin Monney

rue du Tilleul

Mercerie, lainerie, parapluies et ombrelles

Prix modérés (564)

POUR VILLAS

L'on vendrait, sur le plateau Beauregard (côté de la gare), **une partie de terrain,** au besoin à détailler, des mieux située, suffisante pour quelques villas ou autres maisons. S'adresser à M. **Dechanez,** courtier, à **Fribourg.** (513)

Le **Concentré**

MAGGI

donne un goût exquis à tous les potages. Il se vend chez **Vicarino & Cie.** (500)

Bicyclette à vendre

EXCELLENTE OCCASION

S'adresser, **Guidi-RICHARD,** 94, rue de Lausanne, Fribourg. (589)

On a perdu, entre le viaduc de Grandfey et Balliswyl,

UN CHAPELET EN NACRE

Prière de la rapporter, *contre récompense,* à l'**Agence fribourgeoise d'annonces, à Fribourg.** (1000/500)

Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, suites d'orgies, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi : **Fr. 1,** flacon double **Fr. 1.80.** Dépôt central : pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez **Paul Hartmann** pharm. **à Steckborn. Dépôt à**

Schutzmarke.

C. Brady

Fribourg : *Pharm. Boéchat et Bourgknecht ; Charles Lapp, droguerie.* — **Bulle :** *Pharm. Rieter ; pharm. Magnenat ; pharm. Gavin.* — **Châtel-St-Denis :** *Pharm. E. Jambé.* — **Estavayer :** *Pharm. Porcelet.* — **Morat :** *Pharm. Golliez, ainsi que dans la plupart des pharmacies en Suisse.* (25)

PAUL FAVRE

ÉLECTRICIEN-MÉCANICIEN

ancien monteur de la Fabrique de Télégraphes de Neuchâtel

FRIBOURG (65, rue de Lausanne, 65)

Fournitures d'appareils électriques. **Installations garanties. Atelier de réparations** en petite mécanique pour appareils électriques, pendules, horloges publiques, etc. **Constructions** d'après dessin. (H41F) (100)

HOTEL A VENDRE

A vendre, dans une des principales localités du vignoble neuchâtelois, un bon **hôtel meublé,** situé au centre du village. Vastes locaux. Jardin d'agrément. Vue sur le lac et les Alpes. Clientèle assurée. S'adresser **Etude Brauen,** notaire, Trésor, 5, à **Neuchâtel.** (428)

QUI aurait l'intention d'ouvrir un magasin, peut profiter d'une bonne occasion de remise forcée, pour cause de déménagement, d'un fonds de mercerie et bonneterie, taxé au rabais à **4000** fr., 10 % d'escompte au comptant.

Adresse : **Mademoiselle MÉGROZ,** mercerie, rue du Lac, **Vevey.** (527)

En vente, de suite, deux grandes parties BOURGOGNE BLANC, premier choix, à 38 fr. ; ROUMANIE ROUGE, extra bonne qualité, à 32 fr., par Hecto. franco Station en futs de 600 litres.

S'adresser, sous O 2257 F., à Orell Füssli, annonces, Zurich. (506)

A louer meublée

pour la saison ou pour l'année, la **Villa Pensier,** à 4 kil. de Fribourg, Vue splendide, avantages spéciaux. S'adresser au jardinier **Joseph Cotting.** (560)

PIANOS *Location. — Echange. Vente.* **Accordage.**

Magasin de musique et instruments en tous genres.

OTTO KIRCHOFF 510

114, rue de Lausanne, à **Fribourg.**

A louer, meublées on non meublées, ensemble ou séparément, deux belles chambres. S'adresser, à partir du 25 avril, *Villa Winckler, au 2me étage, rue Saint-Pierre.* (H 459 F (574)

MÉMORIAL

DES SIX CONGRÈS EUCHARISTIQUES

de Lille, Avignon, Liège

Fribourg, Toulouse, Paris

Par l'abbé J.-L.-A. MAUREL

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE RODEZ

Un vol. in-12. Prix : **4 fr.**

En vente à l'Imprimerie catholique

En vente à l'Imprimerie catholique

NOUVEAU PAROISSIEN ILLUSTRÉ. 3e édition. 648 pages illustrées. — Prix : broché, 2 fr. — Relié toile, ou basane, tranche rouge ou dorée, 3 fr. 50. — *(Pour les ecclésiastiques et communautés,* 2 fr. 50.) — Relié basane, tranche marbrée, 3 fr. 50. — Relié demi-chagrin, 4 fr. — Relié chagrin 2e choix, tranche dorée, 5 fr. — Relié chagrin avec dorure sur le plat, 6 fr. — Relié chagrin avec dorure sur le plat, genre nouveau, 6 fr. 50. — Relié chagrin 1er choix, riche dorure sur le plat, avec étui, 8 fr., 8 fr. 50, 9 fr. et 9 fr. 50.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST ILLUSTRÉE, traduction de Lamennais. Magnifique volume. 600 illustrations nouvelles. — Prix : broché, 4 fr.

LE JOURNAL DES SAINTS, par le P. Grossez, S. J. Nouvelle édition illustrée. 2 beaux volumes, donnant pour chaque jour un résumé de la vie du saint, une méditation en trois points clairs et substantiels, une pratique et une prière. — Prix : les deux volumes brochés, 3 fr. — Reliure anglaise, tranche jaspée, 4 fr. — Reliure anglaise, tranche dorée, 4 fr. 50.

LA VIE ILLUSTRÉE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, Nouvelle édition. Extraits du P. de Ligny. In 18, 344 pages, dont 100 pages d'illustrations dessinées par le P. Vasseur, d'après les meilleurs artistes chrétiens. — Prix : broché, 1 fr. 50. — Reliure de luxe avec plaque, tranche jaspée, 2 fr. — Reliure de luxe avec plaque, tranche dorée, 2 fr. 25.

LA JOURNÉE CHRÉTIENNE DES ENFANTS, petit paroissien illustré. In-12, 228 pages, 200 illustrations, contenant : La petite Bible illustrée de l'enfance. — Le cantique de la doctrine chrétienne. — Le Rosaire. — La méthode pour répondre la Messe. — Le Chemin de la Croix. — Exercices pour la Confession et la Communion. — Les Evangiles des dimanches et fêtes. — Les pensées chrétiennes pour chaque jour du mois, accompagnées d'histoires. — L'exemplaire relié, tranche jaspée, 1 fr. 20. Le cent, 80 fr. — L'exemplaire relié, tranche dorée, 1 fr. 50. Le cent, 100 fr.

LA DÉVOTION

AU SACRE-CŒUR

DE

Notre-Seigneur Jesus-Christ

PRIÈRES, MÉDITATIONS, LECTURES

Un volume de 600 pages. Prix : 2 fr. 50

En vente : Paris, Rue Cassette, 6 ; Bar-le-Duc, Rue de la Banque, 36 ; Fribourg (Suisse), Grand'Rue, 13.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE, Fribourg

SEB. KNEIPP

VIVEZ AINSI

OU

AVIS & CONSEILS PRATIQUES

POUR

VIVRE EN BONNE SANTÉ

ET

GUÉRIR LES MALADIES

PRIX : 3 FR. 50

RÉCITS BIBLIQUES

par le R. P. BERTHE, Rédemptoriste

L'exemplaire, 10 cent.

VOLUMES PARUS :

Abraham. — Joseph. — Moïse. — Saül. — David. — L'Enfant de Bethléem. — Le Prophète de Nazareth. — Le Complot des Pharisiens. — Le Procès de Notre-Seigneur. — Le Drame du Calvaire. (La Vie de Notre-Seigneur est complète).

Chaque Récit biblique forme un opuscule de 64 pages in-18 illustré, solidement avec une couverture de couleur

---

21 MÉDAILLES d'or et DIPLOMES d'honneur

Kemmerich

21 MÉDAILLES d'or et DIPLOMES d'honneur

EXTRAIT DE VIANDE

pour **améliorer potages, sauces et légumes,** auxquels il donne **plus de force nutritive et goût excellent.**

BOUILLON CONCENTRÉ

pour préparer instantanément un consommé ou bouillon excellent et fortifiant. Indispensable à tout ménage.

PEPTONE DE VIANDE

aux **malades,** aux **convalescents,** aux **personnes faibles** et **à ceux qui souffrent de l'estomac.** Le **plus nutritif** et **le plus digestif aliment.** (519)

Représentants pour la Suisse : BOHNY, HOLLINGER & Cie, BALE